

Affiché le

ID: 083-218300036-20171024-CM2017064-DE **Délibération N° 2017-064**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre octobre, à 20 heures 30,

le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire. Présents : Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ,

Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Bertrand STELZ, Maylis COSTAMAGNO et Fabien MICHEL.

Excusés : Nathalie FORESTIER représentée par Roland NARDELLI

Siegfried JAEGER représenté par Roger MALAMAIRE

Absentes: Laurence COLLADO et Virginie MICHEL

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 13

ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LES ANTILLES FRANÇAISES SUITE AU PASSAGE DE L'OURAGAN IRMA

Le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du 8 septembre 2017 de l'Association des Maires du Var concernant une demande de soutien financier afin d'aider les Antilles Françaises sinistrées par l'ouragan IRMA.

Le Maire rappelle que lors des intempéries du 15 juin 2010 notre commune avait bénéficié de soutiens financiers notamment de l'Association des Maires du Var.

Le Maire propose de verser la somme de 300 € à l'Association des Maires du Var afin de soutenir les collectivités territoriales de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sinistrées.

Le CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer la somme de 300 € à l'Association des Maires du Var,
- PRECISE que les crédits seront ouverts en Décision Modificative n° 1 Exercice 2017.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN